

Statut de la Haute Garonne : *Circulation de la maladie*
Lutte contre la maladie dans le 31 : *Plan et Garantie Paratuberculose possible*

1. Rappels sur la maladie

La Paratuberculose bovine est une maladie digestive due à une mycobactérie : *Mycobacterium paratuberculosis*. La maladie « s'attrape » lorsque le bovin est jeune, avant 6 mois d'âge

1.1. Signes cliniques et conséquences dans l'élevage

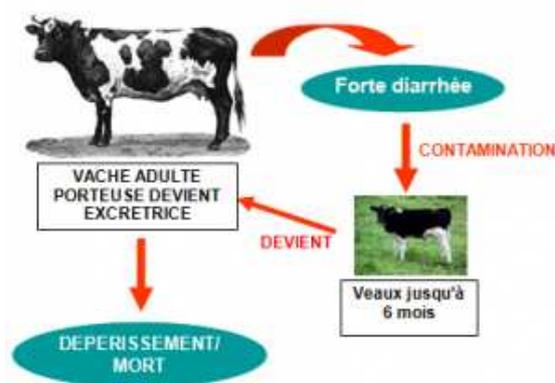
Les **signes cliniques de la paratuberculose ne sont visibles que sur l'animal adulte**. Le plus souvent, la maladie se déclenche chez les animaux de plus de 24 mois, au moment du premier vêlage ou après un stress.

→ Le premier signe est une **diarrhée profuse, qu'aucun médicament ne peut arrêter**. L'animal se « vide » complètement, tout en gardant bon appétit.

→ La deuxième phase est un **amaigrissement intense** du bovin. Celui-ci devient sec, cachectique et ne pourra même pas entrer sur une chaîne d'abattage. Il ne reste plus qu'à l'euthanasier (non valeur économique).

CONSEQUENCES : augmentation de la morbidité et mortalité des bovins adultes et non valeur économiques de bovins adultes : il ne reste plus qu'à l'euthanasier.

1.2. Voie de contamination



Les principaux **réservoirs bactériens sont les bouses des bovins excréteurs** qui contaminent litière, auge, abreuvoir et fourrages.

La contamination se fait le plus souvent par l'intermédiaire de la mamelle souillée de la mère mais les premiers signes cliniques ne peuvent apparaître que plusieurs années après l'infestation ou même ne jamais apparaître.

Deux principaux tests permettent de dépister la paratuberculose : **sérologie** (traduction de l'immunité de l'animal vis-à-vis de la maladie) et recherche **PCR sur bouse** (traduction de l'excrétion bactérienne).

⚠ Attention : il est inutile de rechercher la Paratuberculose chez les bovins de moins de 24 mois en raison du temps d'incubation de la maladie.

1.3. Détection de la maladie et recommandations

On distingue 4 types d'animaux vis-à-vis de la paratuberculose :

	Animal sain (1)	Animal infecté non excréteur (2)	Animal infecté excréteur (3)	Animal infecté excréteur avec signes cliniques (4)
Résultat sérologique	Négatif	Positif	Positif	Positif
Résultat PCR bouse	Négatif	Négatif	Positif	Positif
Signes cliniques	Aucun	Aucun	Aucun	diarrhée profuse, Abattement, amaigrissement sans perte d'appétit.

→ Les **bovins infectés malades (4)** excrètent très fortement. Ils sont à **éliminer en priorité**.

→ Les **animaux infectés excréteurs sans signes cliniques (3)** sont **dangereux** pour la jeune génération car ils entretiennent l'infection dans l'environnement et ils restent difficiles à détecter. Ils sont susceptibles de passer plus ou moins rapidement à un stade de paratuberculose clinique.



Dans tous les cas, un bovin infecté n'excrète pas en continu la bactérie ce qui signifie que les analyses de détection ne peuvent pas systématiquement détecter tous les infectés à un moment T donné.
Des analyses répétées dans le temps permettent de mieux appréhender la contamination des bovins.

2. Plan de maîtrise sanitaire pour éradiquer la maladie

Afin d'aider à la maîtrise sanitaire de la Paratuberculose bovine, le GDS31 propose aux éleveurs un **plan d'assainissement** visant un **dépistage sérologique pour orienter les réformes permettant d'éradiquer la maladie.**



A l'échelle de l'éleveur : pour entrer en plan Paratuberculose, je signe un contrat d'engagement avec mon vétérinaire sanitaire et le GDS31 qui me soumet aux critères ci-dessous :

Critères d'éligibilité	Durée	Engagements de l'éleveur	Engagements du GDS31
Signes cliniques confirmés par : - une sérologie positive - une PCR positive sur bouse	3 à 5 ans reconduction possible	- Réaliser un dépistage annuel des bovins de plus de >24 mois au moment de la prophylaxie ; - Isoler et éliminer sous 6 mois les animaux atteints (animaux avec signes cliniques, animaux ayant des résultats positifs sérologie à minima) ; - Contrôler les introductions (dépistage + utilisation d'un billet de garantie conventionnelle)	- Assister l'éleveur pendant toute la durée du plan - Prendre en charge à hauteur de 50% les frais d'analyses réalisées (HT) pour le dépistage annuel ⚠ sur facture(s) uniquement !

3. Entrer en « Garantie paratuberculose »

Sur la base du volontariat, les éleveurs peuvent choisir d'entrer en garantie paratuberculose, leur permettant de rendre compte annuellement du statut de leur cheptel vis-à-vis de la maladie. L'engagement dans la garantie paratuberculose est particulièrement intéressante pour les éleveurs sélectionneurs puisqu'elle les affranchi des contrôles lors des mouvements d'animaux.

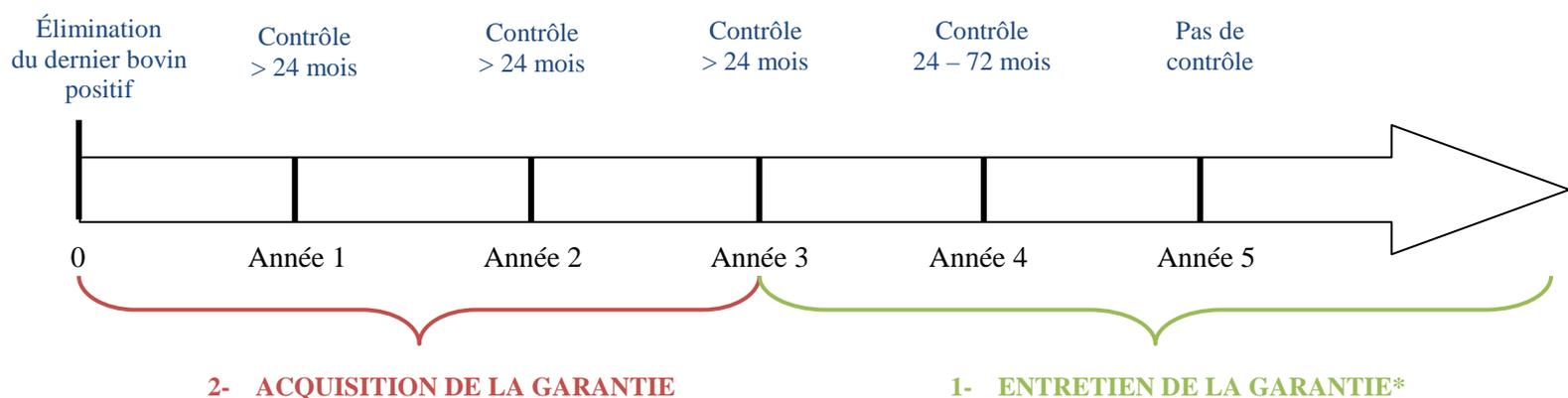


A l'échelle de l'éleveur : Pour entrer en plan Paratuberculose, je signe un contrat d'engagement avec mon vétérinaire sanitaire et le GDS31 qui me soumet aux critères ci-dessous :

Critères d'éligibilité	Durée	Engagements de l'éleveur	Engagements du GDS31
-	-	- Contrôler tous les animaux de plus de 24 mois par sérologie lors de la prophylaxie* - Recontrôler par sérologie + PCR sur bouse sous 12 semaines les animaux positifs - Contrôler les introductions pour les bovins de plus de 18 mois. - Isoler et réformer sous 6 mois les animaux atteints	- Programmer les analyses nécessaires à l'acquisition et au maintien de la garantie - Prendre en charge à hauteur de 50% les frais d'analyses réalisées (HT) !! Sur facture uniquement !

* Une fois passée la phase d'acquisition de la garantie (2 prophylaxies consécutives sans positifs + élimination du dernier bovin positif depuis plus de 24mois), seuls les bovins de 24 à 72 mois sont dépistés une année sur deux.

La garantie paratuberculose s'acquiert en 2 étapes :



*/ !\ Si plus de 2% de positifs sont identifiés lors du dépistage annuel, l'élevage perd sa garantie.
Si 1 ou moins de 2% de bovins positifs sont identifiés lors du dépistage annuel, ces animaux doivent être recontrôlés négatifs en sérologie et PCR sur bouse pour que le cheptel conserve la garantie (les animaux positifs en sont exclus).

Plus d'informations ?

Consultez le site internet du GDS31 : www.gds31.fr ou contactez nous au 05.61.10.43.26